

## POINT DE VUE



Jordi Fernández-Cuadrench, Directeur de la délégation de la Generalitat de Catalunya à Perpignan



Alain Sire, Directeur Général Adjoint des Services, Conseil général des Pyrénées-Orientales

### Quel état des lieux de la coopération transfrontalière pouvez-vous faire aujourd'hui sur l'Espace Catalan Transfrontalier ?

Il y a encore deux ans il manquait sur l'Espace Catalan Transfrontalier, c'est-à-dire le département des Pyrénées-Orientales et la province de Girona, un projet territorial transfrontalier global et structurant. Progressivement, notamment depuis l'entrée de l'Espagne dans l'Europe politique en 1986, de nombreuses initiatives institutionnelles sectorielles ont vu le jour : des jumelages, 70 projets Interreg IIIA associant des partenaires Nord et Sud-Catalans, une politique de rapprochement de la ville de Perpignan avec les acteurs du "Sud", un partenariat Pays Pyrénées-Méditerranée / Consell Comarcal de l'Alt Empordà, des échanges liés aux spécificités du Canigó et de la haute plaine cerdane, etc. Initiée dans le cadre du Programme Interreg, la coopération entre nos deux institutions s'est formalisée depuis 2 ans, notamment par la signature d'un Accord-cadre de coopération ambitieux, dans lequel s'insère la démarche "Eurodistrict".

### En quoi l'arrivée du TGV en 2009 va-t-elle modifier la donne ?

La LGV Perpignan-Barcelone, qui n'arrivera pas en 2009 comme prévu mais plutôt 2 ou 3 ans plus tard, aura sans doute des effets psychologiques, en aidant à changer la vision que les frontaliers ont de leur espace et en rapprochant physiquement les populations. Toutefois, il est encore trop tôt pour cerner avec précision tous les effets de la LGV. Quoi qu'il en soit, il faut anticiper et préparer cette arrivée au moyen d'une stratégie territoriale d'ensemble qui considère le TGV comme un outil, mais pas le seul, pouvant nous aider à développer conjointement cet espace au bénéfice de nos populations.

### Y a-t-il des projets prioritaires qui seront portés par cet Eurodistrict ?

Ce sont les travaux du Comité de pilotage du projet d'Eurodistrict qui le détermineront. Le Comité de pilotage constitutif se tient fin juillet. Il rassemble toutes les institutions politiques de l'Espace Catalan Transfrontalier. Toutefois, on peut déjà pointer quelques objectifs incontournables : élaborer une véritable stratégie de développement territorial conjointe, harmoniser l'ensemble des services publics proposés aux populations, élaborer des outils communs d'échanges, de connaissance et d'information mutuelles.

## L'Espace Catalan Transfrontalier

L'Espace Catalan Transfrontalier, formé par les comarques de la région de Gérone et la Catalogne-Nord, constitue un ensemble historique et géographique cohérent avec des axes économiques complémentaires. Il rassemble 1 million d'habitants dans plus de 450 communes et s'étend sur environ 10 000 km<sup>2</sup>.

Le 29 juin 2006 la Generalitat de Catalunya et le Conseil général des Pyrénées-Orientales ont signé un accord-cadre de coopération transfrontalière pour une durée de

trois ans (accompagné de conventions d'application annuelles) qui prévoit une étroite collaboration entre les deux institutions dans le but de construire un véritable bassin de vie transfrontalier et de structurer globalement cet espace par la création d'un "Eurodistrict".

L'objectif est d'amorcer une politique partagée d'aménagement du territoire et de développement local durable. La structure créée générera des actions qui permettront de résoudre et de dépasser progressivement tous les problèmes et tous les différentiels transversaux (administratifs, fiscaux, infrastructurels, de mobilité, etc.) dérivés du fait frontalier.

Les actions de l'"Eurodistrict" pourront être diverses : études transfrontalières, documents communs de planification territoriale, prestations de services, réalisations et commandes de travaux, d'équipements ou d'infrastructures d'intérêt public, incitation aux échanges...

Parmi les objectifs concrets, on peut citer :  
- trouver des voies de collaboration entre les différentes administrations,  
- mettre en place un réseau transfrontalier de



Le Canigó, un massif de Catalogne Nord (France) vu ici depuis la Catalogne Sud (Espagne) : un phare géographique et culturel pour tout l'Espace Catalan Transfrontalier.

- pôles de compétitivité et technologie,
- créer un fond commun pour la création de pépinières d'entreprises,
  - configurer une zone franche transfrontalière (ou en partie défiscalisée),
  - structurer un marché de l'emploi commun,
  - susciter la création de médias transfrontaliers,
  - structurer des services postaux et téléphoniques transfrontaliers,
  - promouvoir des établissements d'enseignement transfrontaliers et bilingues,
  - élaborer des politiques de promotion touristique communes,
  - développer des politiques concertées en matière d'aménagement rural, urbain et d'environnement,
  - renforcer la coordination des projets Interreg de la zone, etc.

D'un point de vue juridique, ce projet s'inscrit dans le corpus légal en vigueur, celui du Traité franco-espagnol de Bayonne de 1995, de la législation française sur le "District européen" (août 2004), et du règlement de l'Union Européenne sur le "Groupement Européen de Coopération Territoriale" (juillet 2006).

## L'hôpital transfrontalier de Cerdagne

Porté par l'Etat français et la Generalitat de Catalunya, le premier hôpital transfrontalier en Europe devrait ouvrir ses portes en 2009, à Puigcerda, petite commune catalane de 9000 habitants située en Cerdagne à deux kilomètres de la frontière franco-espagnole. La première pierre de l'édifice devrait être posée avant la fin de l'année 2007.

Ce nouvel établissement est destiné à résoudre le manque d'hôpital dans cette région de montagne isolée où la population peut passer de 30 000 habitants en hiver à 150 000 en été. Il s'agira d'un hôpital de proximité et de court séjour, spécialisé en soins d'urgence et en obstétrique, qui devrait contenir 68 lits.

L'objectif du projet est de créer un organisme véritablement transfrontalier tant dans sa construction que dans sa gestion et reposant sur une seule culture intégrant les avantages des deux systèmes (les patients français seront

par exemple accueillis dans les mêmes conditions qu'en France).

Un pas important a été franchi le 19 mars dernier avec la signature d'un Accord entre le Ministère français de la Santé et le Département de Santé de la Generalitat de la Catalunya. Celui-ci fixe les principaux critères pour la constitution d'un Groupement Européen de Coopération Territoriale pour l'Hôpital ainsi que la participation de l'Etat français et de la Generalitat à l'investissement et au fonctionnement de l'Hôpital.

Au préalable, afin de gérer la phase de construction de l'établissement, une structure de droit privé catalan, la fondation Privée Hôpital Transfrontalier de Cerdagne, a été créée. Elle devrait être remplacée par le GECT à l'horizon 2008.



Les participants du séminaire de Metz sur le GECT

## Publication des Actes du séminaire de Metz sur le GECT

Le règlement créant le nouveau Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) a été publié au Journal Officiel des Communautés Européennes le 31 juillet 2006. Ce nouvel outil communautaire dédié à la coopération transeuropéenne accompagne la mise en oeuvre de l'objectif 3 "Coopération territoriale européenne" pour la période de programmation européenne 2007-2013. La MOT a organisé un séminaire sur ce sujet le 16 novembre 2006 à Metz dont les Actes viennent d'être publiés et mis en ligne sur le site [www.espaces-transfrontaliers.eu](http://www.espaces-transfrontaliers.eu).

Ce séminaire, qui a réuni plus de 200 participants venus de multiples frontières en Europe, avait pour objectif de présenter cette nouvelle structure, son intérêt et les perspectives qu'elle offre pour la coopération transfrontalière.

Le GECT peut être utilisé sur l'ensemble du territoire européen afin de porter des actions de coopération transfrontalière, transnationale ou interrégionale. Il couvre tous les champs de coopération entre territoires et acteurs publics relevant d'États différents au sein de l'Union européenne. Une participation des membres provenant des pays tiers est même envisagée favorablement par le règlement. Comme tous les outils de coopération, il a un objet large : "réaliser des missions pour le compte de ses membres". La Commission européenne a de plus souhaité lui donner une double finalité : porter un programme communautaire (domaine où il n'existait pas encore de structure "dédiée") et réaliser un projet de coopération territoriale.

Concernant les partenaires pouvant faire partie d'un GECT, le règlement privilégie un partenariat libre ouvert à tous les "pouvoirs adjudicateurs" : les États membres, les collectivités locales, les organismes de droit public et les associations réunissant ces acteurs.

Le GECT est doté de la personnalité juridique, ce qui lui permet de bénéficier d'une grande autonomie. Il peut agir en tant que "maître d'ouvrage" d'un projet de coopération territoriale.

Le GECT est régi par le règlement communautaire, sa convention constitutive et ses statuts et, par défaut, par les lois de l'État membre où il a son siège (État auquel appartient au moins un des membres).

Les débats du séminaire de Metz ont mis en avant le saut "qualitatif" que permet ce nouvel outil. A travers lui, chaque État européen peut se positionner comme un véritable acteur de la coopération et non plus comme un simple arbitre. Le GECT permet également d'unifier et de simplifier à l'échelle européenne les modalités de la coopération, tout en permettant une grande flexibilité.

Lors du séminaire, de nombreux territoires ont ainsi manifesté leur intérêt et leur souhait de créer de nouveaux GECT. Une dizaine d'autorités de gestion y réfléchit, dont la Grande Région. Les autres projets de GECT présentés à Metz concernaient la plate-forme Dunkerque/Flandre occidentale, le territoire de la Riviera franco-italienne, le projet franco-luxembourgeois Alzette/Belval, l'Eurodistrict germano-polonais "Oderland-Nadodrze", l'hôpital transfrontalier franco-espagnol en Cerdagne et le Parc naturel transfrontalier franco-italien Alpi marittime - Mercantour. Depuis, de nombreux autres sites se sont portés candidats à la mise en place de GECT pour porter leur projet de territoire transfrontalier.

### ■ Colloque européen - Appel à projets

Lors du colloque "Les territoires transfrontaliers : l'Europe au quotidien" organisé par la MOT les 8 et 9 novembre 2007 à Lille, un espace d'échanges autour des projets transfrontaliers sera organisé au sein des lieux d'expositions. Les porteurs de projets qui souhaitent y participer et y exposer leur projet\* sont invités à nous envoyer par mail une présentation de celui-ci : [colloque-mot@la4emedimension.com](mailto:colloque-mot@la4emedimension.com)

\* Seuls les projets véritablement transfrontaliers seront sélectionnés.

### ■ Volet transfrontalier du PNR des Pyrénées-Ariégeoises

La MOT a réalisé entre octobre 2006 et mai 2007 une mission d'accompagnement du projet de PNR des Pyrénées-Ariégeoises en vue de l'organisation de ses coopérations transfrontalières. Commandée par le Syndicat mixte de préfiguration du Parc, cette étude est disponible aux adhérents de la MOT sur simple demande. Une synthèse est mise en ligne sur le site [www.espaces-transfrontaliers.eu](http://www.espaces-transfrontaliers.eu).

### ■ A noter dans vos agendas

Le 4<sup>ème</sup> Forum européen sur la cohésion organisé par la Commission européenne se tiendra les 27 et 28 septembre à Bruxelles. Il sera l'occasion de lancer une consultation publique sur les moyens de poursuivre au mieux le renforcement du développement régional et de la convergence grâce à la politique de cohésion.

Par ailleurs, le programme des OPEN DAYS 2007 qui ont lieu du 8 au 11 octobre à Bruxelles est en ligne sur le site de la DG Regio : [http://ec.europa.eu/regional\\_policy](http://ec.europa.eu/regional_policy)

## Revue de presse

### ■ Un second pont entre la Bulgarie et la Roumanie, Le Moniteur, 15 mai

"Le Premier ministre bulgare, Serguei Stanichev a inauguré [...] le début de la construction d'un deuxième pont sur le Danube reliant la Bulgarie et la Roumanie, 'bon exemple de ce que l'adhésion à l'Union européenne pouvait apporter'."

### ■ Jean-Louis Borloo pousse le tram jusqu'en... Belgique, La Voix du Nord, 1er juin

"Une bombe annoncée hier par le ministre en personne, à Valenciennes. Le tram ira en septembre jusqu'à Denain. En 2010, il est prévu qu'il pousse jusqu'à Vieux-Condé. En 2011, a promis Jean-Louis Borloo, il franchira aussi la frontière jusqu'à Quiévrain."

### ■ Un parc national transfrontalier ?, Dernières Nouvelles d'Alsace, 13 mai

"Un parc national transfrontalier du Rhin supérieur, couvrant toute la bande rhénane de part et d'autre du fleuve, pourquoi pas ?"

### ■ Nappe phréatique - Veille transfrontalière sur les polluants, L'Alsace, 2 juin

"Après cinq ans de travail, l'Alsace, le Bade-Wurtemberg et la Rhénanie-Palatinat ont présenté hier à Kehl 28 indicateurs communs pour mesurer la qualité de la nappe phréatique."

### ■ Suisse Le nombre de travailleurs francs-comtois a augmenté de 15 %, L'Alsace, 20 mai

"Alors que le nombre des frontaliers a augmenté de + entre 1998 et 2005 dans l'Arc jurassien suisse, selon une étude de l'Observatoire transjurassien des statistiques, les Francs-Comtois ont, eux aussi, tiré bénéfice de ce formidable appel d'air. Ils sont 15 % de plus à passer la frontière tous les jours."

### ■ Contrat de rivières : le raccordement au réseau suisse avance, Le Progrès, 27 mai

"Les stations d'épuration de l'Allondon et du Journans sont en cours de raccordement avec le réseau genevois. Le but : préserver l'Allondon de la pollution."

